



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Gilbert MENUET	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
Mme Colette POPARD	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLESEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Christine MARTIN	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Patrick BAUDEMENT
M. François-André ALLAERT	ARCHEREY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Alain MARCHAND	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	M. Rémi DELATTE
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Michel ROTGER	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUET
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : ENVIRONNEMENT

UIOM - Achat de pièces de rechange et opérations de maintenance de la turbine de l'UIOM - Attribution du marché

Le Grand Dijon exploite sur l'unité de valorisation énergétique de l'usine d'incinération un Groupe Turbo Alternateur équipé d'une Turbine à vapeur (type 5-6MC7E n° T0976) de marque Thermodyn.

Dans le cadre du plan de maintenance / entretien pluriannuel de l'équipement, le Grand Dijon doit d'une part acquérir des lots de pièces détachées « constructeur » et d'autre part faire réaliser des prestations de Gros Entretien Renouvellement par du personnel qualifié et maîtrisant le savoir faire sur ce type d'équipement dont la technologie est complexe.

Il s'avère que seule la société Thermodyn sise au Creusot, peut fournir des pièces de rechange spécifiques, puisqu'elle en maîtrise les études, la fabrication et la distribution.

Thermodyn est également la seule entreprise qui maîtrise le savoir faire pour effectuer des missions de vérification, d'entretien et de maintenance programmées lourdes et complexes sur la machine.

Dans ce contexte, il est donc proposé de passer un marché avec la société Thermodyn, pour une durée d'un an, selon une procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence conformément à l'article 35 II 4° du code des marchés publics.

Le marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande prévus à l'article 77 du code des marchés publics dont le montant annuel minimum est de 200 000 € HT et maximum de 600 000 € HT.

Thermodyn nous a retourné son pli qui s'est avéré conforme aux exigences du Grand Dijon.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 février 2010 et a prononcé un avis favorable en vue de l'attribution du marché par le Conseil Communautaire à la société Thermodyn pour un montant annuel minimum de 200 000 € HT et maximum de 600 000 € HT.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit marché, annexé à la présente délibération, avec la société Thermodyn pour un montant annuel minimum de 200 000 € HT et maximum de 600 000 € HT ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de ce marché, y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation de plus de 5 % du montant initial du marché.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 28 janvier 2010
Publié le - 5 FEV. 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 8 FEV. 2010



Pierre PRIBETICH

VU pour être annexé à délibération
du Conseil du :

DIJON, le : - 5 FEV. 2010

LE PRÉSIDENT,

Pour le Président

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

MONTANT (euros HT)

NOTIFIÉ LE / / 2 0

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 8 FEV. 2010



A- Objet du marché

**Achat de pièces de rechange et maintenance de la turbine
de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères**

Marché négocié sans mise en concurrence passé en application de l' (des) article 35-II-4 du Code des Marchés publics -
Décret n°2006-975 du 1er août 2006

Date limite de remise des offres : 26 Janvier 2010 à 17h00

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Dijonnaise
Service Marchés publics et affaires juridiques

Adresse :

Communauté d'Agglomération Dijon

Siège du Grand-Dijon

40 Avenue du Drapeau

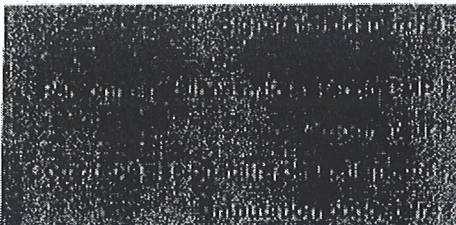
BP 17510

21075 DIJON

Téléphone : 0380503535

Télécopieur : 0380501336

Adresse Internet : <http://grand-dijon.fr>



Pour le Vice Président le Conseiller Délégué – Mr Jean Pierre
Soumier

Monsieur le Président de la CA Dijonnaise

Monsieur le Président

Monsieur le Trésorier de la CA Dijonnaise

D10033 / D20027

C- Contractant(s)

Signataire

Nom : | De Pommereau
Prénom : | Stanislas
Qualité : | Directeur Financier

~~Signant pour mon propre compte~~
Signant pour le compte de la société

et

Agissant en tant que prestataire unique

Prestataire individuel

Raison sociale : THERMODYN SAS
Adresse : 480 Allée Gustave Eiffel
..... BP 119
.....
Code postal : 71203 LE CREUSOT CEDEX
Bureau distributeur :
Téléphone : T. 03 85 80 66 66
Fax : F. 03 85 80 67 00
Courriel : thermodyn.partiquota@ge.com
Numéro SIRET : N° TVA : FR 47 428 764 682
Numéro au registre du commerce :
Ou au répertoire des métiers :

Code NAF

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros,

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

D- Prix

La prestation fait l'objet d'un lot unique.

La présente offre concerne l'achat de pièces de rechange et la maintenance de la turbine de l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères.

Montant annuel minimum : 200 000 € HT / Montant annuel maximum : 600 000 € HT
Les variantes ne sont pas autorisées.

NB : COMPLETER, DATER ET SIGNER LES TROIS BORDEREAUX DE PRIX

E- Durée du marché

Le marché s'exécutera sur une période d'un an à compter de la date de notification du marché.

F- Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Titulaire	Libellé	Compte	Code	Montant	Monnaie	Autres
Thermodyn	BNP Paribas	01328	00010538358	30004		04

F2- Avance

Sans objet | Accepte l'avance (5,00%) | Refuse l'avance

A Le Gruesch, le 26/01/2010

Signature du (des) prestataire(s) :

P. J. St. de Lormeau

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour l'achat de pièces de rechange et la maintenance de la turbine de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères est acceptée :

A Dijon, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Mr Jean Pierre Soumier,

Le marché a été reçu en préfecture le

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, ou coller l'avis de réception postal.

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Mr Jean Pierre Soumier,